**Zeitschrift:** La musique en Suisse : organe de la Suisse française

**Band:** 2 (1902-1903)

Heft: 38

Rubrik: [Impressum]

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

2<sup>me</sup> Année - Nº 38 - 15 Mai 1903



# La Musique en Suisse

ORGANE
de la SUISSE FRANÇAISE

le 1er & le 15 de chaque Mois

ABONNEMENT D'UN AN: SUISSE O FRANCS, ÉTRANGER 7 FRANCS

Rédacteurs en Chef:

E. JAQUES-DALCROZE H. MARTEAU
Cité, 20 - Genève - Avenue Pierre Odier.

Éditeurs-Administrateurs : DELACHAUX & NIESTLÉ, à Neuchâtel W. SANDOZ, éditeur de musique, à Neuchâtel

# RICHARD WAGNER A ZURICH

par Otto Lessmann (Suite et fin.)

Vient ensuite la description de la fête de l'anniversaire de naissance de M<sup>me</sup> Wesendonck, fête à laquelle Wagner exécuta quelques passages des symphonies de Beethoven avec un orchestre d'une trentaine de musiciens et devant un auditoire d'environ soixante personnes. Le programme se composait des morceaux suivants :

Menuet et Scherzo du nº 8, Adagio et Scherzo du nº 4, Andante et Scherzo du nº 7, Andante du nº 5, Finale du nº 3 et Scherzo et Adagio de la 9<sup>me</sup> symphonie. Les tristes jours qui devaient suivre avaient déjà jeté une ombre sur cette fête brillante. Mme Minna se sentait humiliée et offusquée par un éclatant voisinage; souffrante comme elle l'était et constamment préoccupée des soucis de l'existence, elle ne partageait pas les hautes envolées de l'esprit de son ami, qu'elle aurait préféré voir occupé à des œuvres musicales plus lucratives. Son état s'empira tellement que, bientôt après le concert chez les Wesendonck elle dut être menée dans un établissement thérapeutique de Brestenberg où elle passa trois semaines. Quand la malheureuse femme revint chez elle, éclata

la catastrophe que les amis prévoyaient depuis longtemps et qui détermina Wagner de dissoudre à tout prix son ménage. Tandis que M<sup>me</sup> Minna retournait à Dresde avec le reste du mobilier qui n'avait pas été vendu, Wagner abandonnait Zurich et se retirait à Venise.

Dans une superbe lettre au docteur Sulzer, Wagner donne à cet ami qui lui était particulièrement sympathique et duquel, comme des autres, il avait à peine pris congé, la raison de sa subite décision de partir. Cette lettre nous fait voir d'un très beau côté le caractère du maître et jette une échappée de lumière sur ses relations avec les Wesendonck. Après une explication personnelle détaillée, il arrive à parler de son départ de Zurich et fait, avec une résignation douloureuse, l'aveu suivant :

« Il n'a pu t'échapper de mes allusions que l'état de santé de ma femme, à cause de l'accentuation de sa douloureuse maladie de cœur notamment, m'inquiétait au point que finalement il devint nécessaire de penser à un changement fondamental de nos conditions de vie. Malheureusement certaines de mes relations personnelles qui, à vrai dire, ne touchent en rien nos rapports conjugaux, furent considérées par elle à cause — je ne puis dire autrement — de leur acception triviale, comme lui